



VOS COLLECTES en 2020



Madame, Monsieur,

La gestion des déchets dans l'Agglo du Pays de Dreux doit s'adapter à la diversité de nos communes (rurales, péri-urbaines ou urbaines) et de nos types d'habitats (collectif, individuel, avec jardin, sans jardin...). Elle doit également s'adapter à la réglementation qui évolue sans cesse, en particulier les normes environnementales, **tout en maintenant stable le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**. Un véritable défi !

C'est pourquoi les services qui vous sont rendus sont régulièrement réévalués pour optimiser leur efficacité et leur coût. Ainsi, une étude de terrain menée en 2019 a permis de constater que les conteneurs de collecte des emballages recyclables (bacs jaunes) n'étaient pas sortis à chaque passage et/ou n'étaient pas complètement remplis.

Pour améliorer l'efficacité et l'impact environnemental des collectes, les évolutions suivantes pourront vous concerner en 2020 :

- ▶ **Les ordures ménagères** seront collectées chaque semaine, l'après-midi, par un camion qui leur sera exclusivement dédié (plus de volume transporté donc moins de vidages lors d'une tournée, moins de kilomètres parcourus, moins de carburant et d'émission de CO²) ;
- ▶ **Les emballages et papiers, pour la majorité des secteurs**, seront collectés toutes les deux semaines, le matin, avec un camion qui leur sera exclusivement dédié ;
- ▶ **Le verre** sera toujours collecté toutes les 6 semaines.

À partir de septembre 2020, les camions de collecte rouleront plus propres car leur carburant sera du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) qui produit près de 20 fois moins de CO² que le diesel et émet très peu de particules fines. Les bennes de collecte du verre seront spécifiquement équipées pour réduire les nuisances sonores.

La gestion des onze déchetteries de l'Agglo a été déléguée au SITREVA, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets. Le SITREVA est à votre écoute pour toute information. **Vous pouvez les contacter au 01 34 57 12 20** ou par mail : passdecheterie@sitreva.fr

Nous sommes convaincus que vous serez sensibles aux efforts entrepris pour optimiser les coûts de collecte afin de maintenir un taux de taxe constant, tout en diminuant l'impact environnemental généré par nos déchets.

Nous vous invitons à consulter ce calendrier et à le conserver tout au long de l'année afin de repérer vos jours de collecte pour sortir vos bacs au bon moment !

Dominique MARIE

Vice-président en charge de la collecte
et de la valorisation des déchets



Les CONSIGNES de tri



LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LE PAPIER UNIQUEMENT

en mélange dans le conteneur* jaune / en porte-à-porte



Bouteilles et flacons en plastique avec bouchons



Boîtes de conserves, canettes, aérosols, barquettes alu, bidons



Briques alimentaires, cartons, emballages en carton, cartonnettes



Courriers, enveloppes, cahiers, papiers, prospectus



Journaux, revues, magazines



Annuaire, livres, catalogues



PAS DE SAC : déposez vos emballages et papiers en vrac dans le conteneur PAS D'ORDURE MÉNAGÈRE, D'ENCOMBRANT

LE VERRE dans le conteneur* vert en porte-à-porte

il se recycle à l'INFINI, pensez-y !!!

je n'accepte que le **VERRE ALIMENTAIRE**



Bouteilles, pots, bocaux SANS COUVERCLE, NI BOUCHON



LES ORDURES MÉNAGÈRES dans le conteneur* marron / en porte-à-porte



déposez vos déchets NON RECYCLABLES EN SACS FERMES

Pensez à vos bacs JAUNE et VERT pour vos déchets recyclables !

Concession Agglo du Pays de Dreux - Illustrations: Citeo / © Interfor - Fotolia.com - Impression: Impression Châteaufort 37189 BB (B) - Reproduction interdite - DEC 2019

EN 2020, VOS JOURS DE COLLECTE SERONT LES SUIVANTS :

ORDURES MÉNAGÈRES



collecte toutes les semaines
JEUDI

EMBALLAGES ET PAPIERS



collecte les semaines impaires
JEUDI

VERRE



collecte toutes les 6 semaines
JEUDI

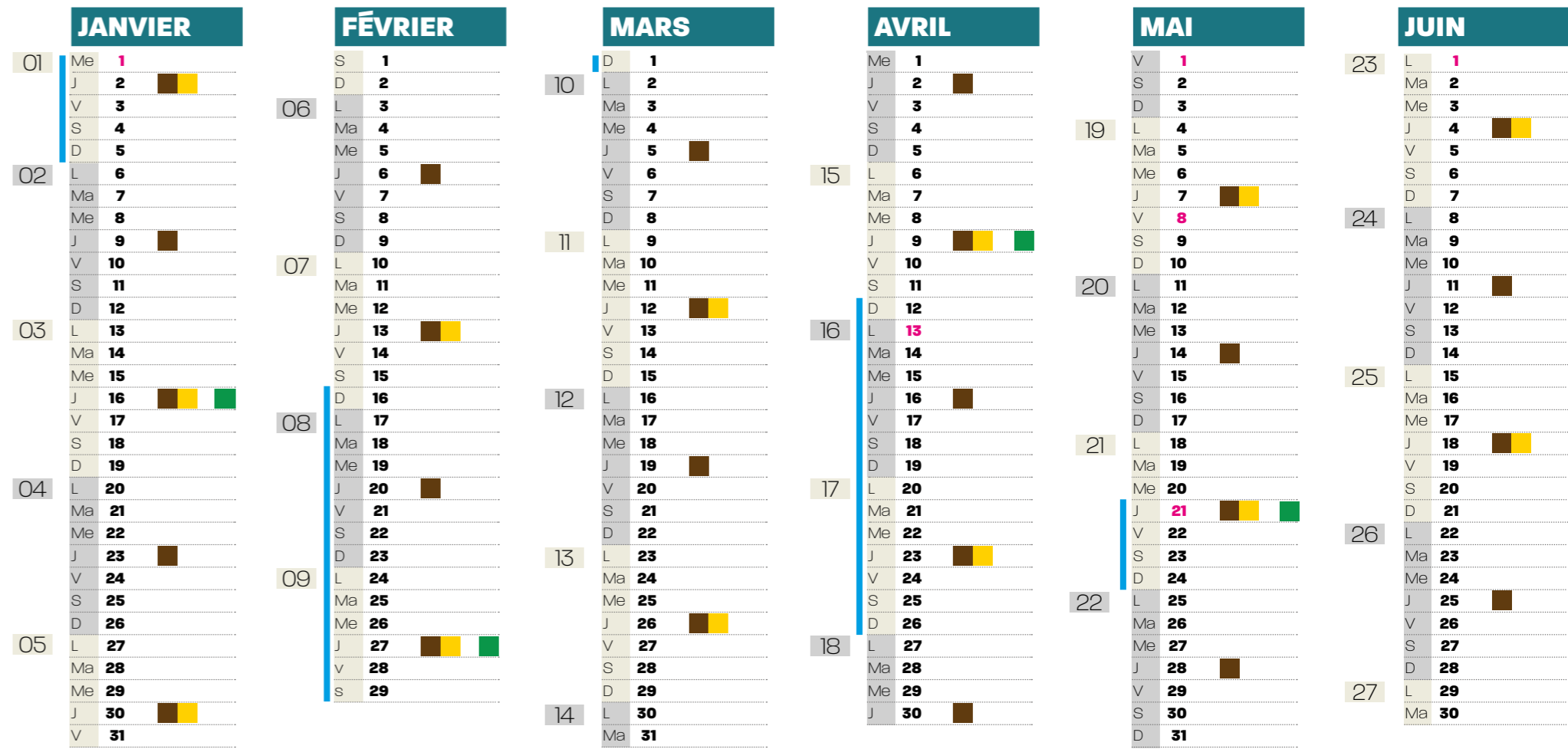
VOS COLLECTES VERRE EN 2020

16 JANVIER
27 FÉVRIER
9 AVRIL
21 MAI
2 JUILLET

13 AOÛT
24 SEPTEMBRE
5 NOVEMBRE
17 DÉCEMBRE

LES COLLECTES AYANT LIEU DE 4H À 22H, LES CONTENEURS SONT À SORTIR LA VEILLE. LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE RENTRÉS LE JOUR MÊME DE LA COLLECTE.

SEMAINE IMPAIRE SEMAINE PAIRE 1 JOUR FÉRIÉ VACANCES SCOLAIRES



* Les conteneurs, mis gratuitement à disposition des habitants, sont la propriété de l'Agglo du Pays de Dreux et restent attitrés au domicile en cas de départ des occupants.

EN 2020, VOS JOURS DE COLLECTE SERONT LES SUIVANTS :



ORDURES MÉNAGÈRES



collecte toutes les semaines
JEUDI

EMBALLAGES ET PAPIERS



collecte les semaines impaires
JEUDI

VERRE



collecte toutes les 6 semaines
JEUDI

LES COLLECTES AYANT LIEU DE 4H À 22H, LES CONTENEURS SONT À SORTIR LA VEILLE. LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE RENTRÉS LE JOUR MÊME DE LA COLLECTE.

VOS COLLECTES VERRE EN 2020

- | | |
|------------|--------------|
| 16 JANVIER | 13 AOÛT |
| 27 FÉVRIER | 24 SEPTEMBRE |
| 9 AVRIL | 5 NOVEMBRE |
| 21 MAI | 17 DÉCEMBRE |
| 2 JUILLET | |

JOURS FÉRIÉS 2020

TOUTES LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2020 SONT ASSURÉES NORMALEMENT AUX HORAIRES HABITUELS.

SEMAINE IMPAIRE

SEMAINE PAIRE

1 JOUR FÉRIÉ

VACANCES SCOLAIRES

